



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 73423

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la nécessité d'augmenter le nombre de postes ouverts au CAPES d'occitan-langue d'oc. En effet, plusieurs académies ne seraient plus en mesure de faire face aux besoins en raison du manque d'enseignants, aussi bien en collège qu'en lycée. Il serait donc indispensable, pour 2010, d'ouvrir une liste complémentaire et d'envisager, pour 2011, une augmentation conséquente du nombre de postes ouverts au CAPES d'occitan-langue d'oc. Il lui demande s'il entend prendre des mesures en ce sens.

Texte de la réponse

La préservation et la transmission de cet élément de la richesse du patrimoine culturel et linguistique national que représentent les langues et cultures régionales, particulièrement en ce qui concerne la langue occitane, sont l'objet de toute l'attention des services du ministère de l'éducation nationale qui, au travers de ses actions, s'emploie à améliorer les conditions de leur enseignement et de leur diffusion. Dans le cas de l'enseignement en occitan-langue d'oc, cinq académies sont concernées. Le recrutement des enseignants du second degré s'effectue dans le cadre de concours nationaux dont les volumes sont déterminés annuellement dans le respect des emplois votés en loi de finances et, également, en fonction de plusieurs facteurs tels que le nombre de départs à la retraite et les prévisions d'effectifs d'élèves. La détermination du nombre de postes à ouvrir nécessite également d'analyser le vivier de candidats, il doit être suffisant afin d'offrir un recrutement de qualité. Dans le cas de l'occitan, le choix d'ouvrir 4 postes par an au concours externe de professeur certifié répond à ces exigences. En effet, en 2009, seuls 4 enseignants sont partis à la retraite, correspondant aux 4 arrivées et les effectifs d'élèves demandant cet enseignement sont restés stables. Les ouvertures des postes aux concours de recrutement des enseignants sont réexaminées chaque année. Ainsi, l'analyse de l'évolution des besoins d'enseignement en occitan sera bien prise en considération pour la préparation de la session 2011.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73423

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2010, page 2561

Réponse publiée le : 18 mai 2010, page 5559